

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je conseille au député de lire la réponse que j'ai donnée à la Chambre la semaine dernière. La société Foothills ne peut absolument pas se soustraire à la loi qui est en vigueur au pays c'est-à-dire à la loi sur les chemins de fer. J'ai toutefois signalé à la Chambre que Foothills est disposée à indemniser les personnes en cause selon les dispositions du projet de loi qui a été présenté par le sénateur Olson et, qui n'a pas encore été adopté par le Parlement. Foothills a accepté de son plein gré de suivre les règles qui sont proposées dans ce projet de loi. Pour autant que je puisse en juger, elle n'a pris aucune initiative qui entre en contradiction avec les explications que j'ai données à la Chambre ni avec les déclarations que la société avait faites publiquement.

La loi ne me confère pas le pouvoir de donner des directives ni des ordres à Foothills.

● (1425)

M. Parker: Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Comme je l'ai dit il y a deux semaines, mes commettants ont vu l'escouade anti-émeute occuper leurs terres contre leur gré. Je parle ici de la déclaration que le ministre a faite à la Chambre vendredi dernier lorsqu'il a dit avoir réussi à obtenir des promoteurs qu'ils s'engagent à respecter les règles énoncées dans le bill du Sénat.

Je voudrais poser la question suivante au ministre. Si telle est son intention, pourquoi alors n'invoquerait-il pas le paragraphe 75(1) qui permet de recourir à la médiation, ce qui favoriserait un règlement équitable, contrairement aux chiffres arbitraires mentionnés dans la loi de 1919 sur les chemins de fer et dont le ministre a choisi de tirer parti?

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: J'ai dit que selon les renseignements que j'ai reçus, la compagnie s'est dite prête à dédommager ces gens selon la formule prévue dans le bill du sénateur Olson. Dans ce cas, je ne vois pas du tout où est le problème que le député a soulevé.

M. Parker: Ma dernière question supplémentaire s'adresse aussi au ministre, madame le Président. Je voudrais lui rappeler que la société Foothills exproprie les propriétaires de terres du Canada pour pouvoir exporter du gaz canadien aux Américains. On soumet ainsi nos concitoyens à des lois qui datent de 1919. Je me suis mis en rapport avec le sénateur Olson qui nous a réitéré la promesse que le ministre nous a faite à la Chambre, et je lui ai demandé d'offrir des conditions . . .

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député veut-il poser sa question?

M. Parker: Le ministre pourrait-il enjoindre au sénateur Olson, qui est responsable du pipe-line, de demander à la société Foothills d'offrir des conditions justes et équitables?

M. Lalonde: Je n'ai ni le pouvoir ni l'autorité d'enjoindre quoi que ce soit à l'un de mes collègues. Je me ferai un plaisir de parler avec le sénateur Olson, de la question que mon cher collègue a soulevée. Je crois également savoir qu'il s'est entretenu lui-même avec le sénateur Olson, lequel lui aurait fait

savoir que la Foothills lui avait promis de verser des dommages et intérêts en conformité du bill qu'il a présenté. Je vais donc porter à l'attention du sénateur Olson la question que mon collègue a posée cet après-midi, mais je suis heureux de constater qu'il ait pris de son propre chef l'initiative de lui en parler lui-même.

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

ON DEMANDE SI LE PREMIER MINISTRE EST DISPOSÉ À RENCONTRER DE NOUVEAU LES PROVINCES AVANT LE RAPATRIEMENT

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adressera au très honorable premier ministre. Il a quelques jours à l'Assemblée nationale, M. Ryan profitait du débat à l'Assemblée nationale pour lancer un appel au chef du gouvernement fédéral en lui demandant de retenir simplement le rapatriement et une formule d'amendement, et de rencontrer de nouveau les provinces avant que cette demande soit adressée à Londres. Étant donné les circonstances et les objections qui ont été exprimées, et étant donné la sagesse et l'intérêt que M. Ryan manifeste, est-ce que le premier ministre est disposé à discuter de cet appel qu'a fait M. Ryan du Québec et d'y souscrire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je demande pardon au député, je n'ai pas vu cette déclaration de M. Ryan. Je la trouve très bienvenue. Je ferai toutefois remarquer au député qu'il y a à peu près 10 ans que je propose une telle solution, savoir, que nous ayons un simple rapatriement accompagné d'une formule d'amendement. Plusieurs provinces ont toujours dit non, et sauf erreur, c'était aussi la position de M. Ryan. Voilà pourquoi nous avons décidé de procéder de la façon dont nous le faisons. Si les provinces il y a quelques années, ou même cet été, avaient indiqué leur accord sur cela, peut-être que la position du gouvernement serait différente, et que la résolution à l'étude à la Chambre serait autre. Mais le député sait fort bien que la proposition de M. Ryan ne serait acceptable ni à M. Lévesque, ni à M. Peckford, ni à plusieurs autres premiers ministres provinciaux qui s'opposent au rapatriement purement et simplement, à moins qu'on ne satisfasse à leurs diverses exigences, l'un voulant plus de pouvoir pour le Québec, l'autre en voulant plus pour Terre-Neuve, l'autre en voulant plus pour l'Alberta ou la Colombie-Britannique. Voilà donc le nœud du problème, madame le Président. C'est que les provinces disent maintenant qu'elles veulent le rapatriement, mais nous savons fort bien par l'expérience des 10 dernières années que si nous avions proposé le rapatriement, elles s'y opposeraient tant que l'une n'aurait pas eu encore une fois ses droits sous-marins, l'autre sa souveraineté culturelle et tout le reste. Il faut être réaliste, monsieur le député de Joliette, et examiner un peu l'histoire de ces dernières années.

M. La Salle: Je désire poser une question supplémentaire, madame le Président.